

**COMMUNICATION MUNICIPALE N° 2/2021**

Le 10 février 2021

Transformation et rénovation de la Maison de commune – Décompte final.

10.03-2101-PAD-rc-Comm02-Renovation-Maison-Commune-Decompte.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

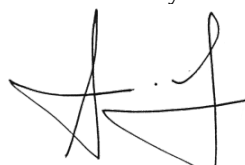
Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.


Crédit d'étude accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 1/2015	Fr.	200'000.00
Crédit d'étude accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 17/2017	Fr.	3'600'000.00
<hr/>		
Total des crédits accordés	Fr.	3'800'000.00
<hr/>		
Montant total des travaux exécutés	Fr.	3'795'476.10
<hr/>		
Solde non dépensé	Fr.	4'523.90

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

  
Alain Grangier

  
Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 25 janvier 2021

